

Sainte-Anastasie



Bulletin Municipal

JANVIER 2007
n°197



Projet du Gaou de Vie : Perspective d'ambiance

LE MOT DU MAIRE

Depuis plus d'un an, la commune est en pourparlers pour la réalisation d'un projet de construction d'une « Résidence Seniors » sur une hauteur du village.

Cette première sélection a été arrêtée par le Conseil Municipal dans sa séance du 09 mars 2006, prenant ainsi acte du non-aboutissement d'autres projets, ceci en raison notamment du plan Départemental de gérontologie, de la situation géographique des lieux, et du trop grand éloignement du centre village pour une maison de retraite classique.

Aujourd'hui, l'avancement de ces discussions, me permet de répondre à vos interrogations, avec quelques précisions mais non encore de véritables certitudes.

Tout d'abord, qu'est-ce qu'une résidence seniors ?

C'est une copropriété adaptée au séjour de personnes valides, généralement retraitées et n'exigeant pas de traitements médicaux spéciaux. L'hospitalisation à domicile y est cependant possible.

Chaque résident peut être propriétaire ou locataire d'un appartement, le plus souvent de type F2, composé d'un séjour, d'une cuisine et d'une chambre ; il est donc peu adapté à la taille de familles classiques en pleine jeunesse.

Cette copropriété est généralement close et surveillée, elle dispense par ailleurs ses occupants des tâches d'entretien ordinaires, telles par exemple que celles des espaces verts. Elle peut comprendre également des aménagements collectifs à la charge de la copropriété : piscine, lieu de restauration...

Ce projet privé du Gaou de Vie permettrait d'accueillir environ 118 pavillons indépendants et de plain-pied, offrant une capacité de près de 250 personnes sans charges particulières pour la collectivité.

La commune restera naturellement vigilante et portera, dans le cadre d'une révision partielle de son P.O.S., une attention particulière à l'impact visuel et environnemental ainsi qu'à la réalisation précise du projet programmé. La totalité de la surface prévue est de 4 hectares dont 2 sont propriété de la commune. Cette zone est actuellement comprise dans un secteur classé NA, dont le reliquat n'est pas aujourd'hui concerné.

Il va également de soi que les conséquences sociales, financières et fiscales du projet ne peuvent nous laisser indifférents et qu'elles seront encore l'objet de quelques réglages, dont nous vous tiendrons informés au fur et à mesure de leur avancement.

Quant aux délais de réalisation, ils dépendront à la fois des discussions et des avis à venir, de l'aboutissement des procédures d'urbanisme et du résultat des concertations publiques.

Naturellement, rien n'est encore bouclé et encore moins décidé. C'est pour cette raison, qu'il nous est paru nécessaire, avant même d'entamer les procédures légales, de vous tenir au fait de ce projet dont l'impact mérite, en toutes hypothèses, d'être sérieusement pesé par la commune et donc par chacun de vous.

Jean-Pierre MORIN



E-mail : s.anastasie@wanadoo.fr

Informations pratiques

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

De Ste-Anastasia

S^{AN}ANASTASIE La Boutique place des Ferrages
Ouverture : -mercredi 14h 18h -samedi 10h 12h
Tél : 04 94 72 29 50 ouvert à tous, VENTE OU DEPOSE

ASSOCIATION AIDE ET SERVICE A DOMICILE

Siège Social : 6 Route de Toulon

83136 Méounes les Montrieux

Pour le Canton Madame Isabelle GARCIA

Tél. 04.94.33.97.51

Les prochaines permanences auront lieu les Vendredis 9 et 23 février 2007, en Mairie de 14 H. à 16 Heures.

MAIRIE

L'accueil de la Mairie est ouvert au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 H à 12 H et le mercredi de 13 H 30 à 17 H.

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Mme Séverine COURMONTAGNE assurera sa permanence à la Mairie, le Jeudi 01 février 2007 de 10 H. à 12 H. : aide à domicile, retraités, malades, infirmes (aide-ménagère). Tél. : 04.94.92.27.08.

DECHETTERIE DU SIVOM DE L'ISSOLE à FORCALQUEIRET

Horaires d'ouverture

Du Mardi au vendredi de 8H30 à 12H et 15H à 17H30

Le Samedi de 9H à 12H et de 15H à 18H
Fermé le Dimanche et Lundi

RAMASSAGE MENSUEL DES MONSTRES

Prochain ramassage des « monstres » :

♦ Le LUNDI 26 FEVRIER 2007

(se faire inscrire en Mairie au préalable).

BIBLIOBUS

Le bibliobus stationnera à Sainte-Anastasia, Parking des Ferrages le Mardi 13 FEVRIER 2007, de 14 H à 15 H

CENTRE D'INFORMATION ET DE RECRUTEMENT DE L'ARMEE DE TERRE

Le centre d'information de recrutement de l'armée de terre assure une permanence

♦ Le MERCREDI 07 et le JEUDI 15 FEVRIER 2007 de 9H30 à 12H et de 14H à 16H A Brignoles : B.I.J.

Recommandations diverses

Rappel



I - Compteurs d'eau

L'hiver n'est pas terminé, loin s'en faut. Aussi n'oubliez pas de protéger « sérieusement » vos compteurs contre le gel quelquefois très fort dans notre région. Sachez qu'en cas de destruction, le remplacement de ce compteur sera à votre charge.



II - Débroussaillage

Jetons le chaud et le froid ou l'eau et le feu. Il est encore temps de débroussailler, songez-y. Prochainement, un contrôle sera effectué par l'O.N.F.. Pour tout renseignement s'adresser à la Police Municipale (ou éventuellement au Maire).

Numéros utiles

Mairie

-Accueil : 04.94.69.64.40

-Secrétariat du Maire : 04.94.69.64.42

-M. Cuénot 1^{er} Adjoint (Urbanisme) : 04.94.69.64.45

-Mme Laurent 2^{ème} Adjoint (Action sociale) : 04.94.69.64.47

Reçoit le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 10 H à 12 H

-Service cantine : 04.94.69.64.10

Fax : 04.94.69.64.41

Adresse E-Mail : s.anastasia@wanadoo.fr

Site Internet :

www.sainte-anastasia-sur-issole.fr

Assistante Sociale

Numéro d'appel pour prendre rendez-vous avec l'assistante sociale : 04.98.05.17.60

A.D.A.F.M.I.

Association d'Aide à Domicile Mission : assurer aux personnes dépendantes un soutien adapté (retraités).

☎ : 04.94.69.44.86

Fourrière Municipale Conventionnée

« IDENTITE CANINE » à Garéoult

☎ : 04.94.04.89.33

Police Municipale

Numéro : **06.08.80.45.82**

Pour les événements graves ou urgences (incendie, accident, désordre...) ou en cas de non-réponse au numéro précédent, appeler le **18** (Pompiers) ou le **17** (Gendarmerie)

Pharmacies de Garde

Numéro du standard d'appel d'urgence : 08.92.46.45.45

Dépannage

E.D.F. : 0 810 333 083 Téléphone : 10 15 (*)

Eau et Assainissement : 0 810 757 757

(*) en cas de dérangement de votre ligne vous pouvez venir en mairie où un téléphone sera mis à votre disposition pour contacter France-Télécom.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Pour le canton, une permanence est assurée en Mairie de La Roquebrussanne, tous les jeudis de 14H à 17H30 sur rendez-vous au 04.94.37.00.90

Gendarmerie Nationale



La Brigade de Gendarmerie Nationale de La Roquebrussanne nous informe de la modification de ses numéros d'appels :

Le **17** uniquement pour les urgences

Le **04.98.05.22.70** pour tous les autres cas y compris les simples contacts ou demandes de renseignements.



Comité de Commune du Val d'Issole

Pour vous informer sur les dispositions du dossier d'entretien des berges de l'Issole, vous pouvez vous adresser à : Monsieur Stéphane PONS, technicien rivière, chargé de mission dans le cadre de la ripisylve de l'Issole. Tél. : 04.98.05.93.77

Chronique municipale

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 24 janvier 2007

Monsieur le Maire ouvre la séance en abordant les questions prévues à l'ordre du jour :

Délibération n°07/01

En vertu de l'article 2 de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, les subventions au culte par les collectivités publiques sont interdites. Cependant au terme de l'article 13, dernier alinéa de la loi du 09/12/1905 (puis de la loi du 13/04/1908 confirmée par l'avis du Conseil d'Etat du 11/12/1928) les communes sont autorisées à engager les dépenses nécessaires pour l'entretien et la conservation des édifices du culte dont la propriété leur est reconnue par la loi.

Le Conseil Municipal décide de participer aux frais de fonctionnement des appareils de chauffage et de conservation de l'église communale et de fixer forfaitairement cette participation à la somme annuelle suivante : 300 €. Cette subvention participative serait votée chaque année et versée au compte bancaire de la paroisse, ceci à compter de l'année 2007.

Délibération n°07/02

Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention à l'association des Engagés et des Combattants Volontaires d'un montant de 305 €.

Délibération n°07/03

Le Conseil Municipal décide de verser à la M.N.T. section Var une subvention de 173.85 € pour le second semestre 2006 ne dépassant pas 25 % des cotisations effectivement versées par les membres participants et sans excéder le tiers des charges.

Délibération n°07/04

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec le Centre de Gestion pour la reprise du secrétariat de la Commission de Réforme. Le coût de ce service s'élèverait à 50.51 € par dossier traité pour l'année 2007.

Décision n°07/01

Le Maire rend compte qu'il a été amené à prendre une décision de consultation d'avocat dans le cadre d'un projet de donation à la commune.

Questions diverses :

Etat des travaux réalisés depuis décembre 2006

Depuis la fin de l'année 2006 un certain nombre de travaux d'investissement ont été réalisés. S'achève ainsi en début 2007, le programme d'investissement de l'année précédente.

1 - Le chemin des Vaux (branche ouest) est achevé. Il en est de même du chemin des Oustaus Routs et du chemin des Batailles.

Le revêtement bitumé et les aménagements du Parking des écoles est également en voie d'achèvement.

2 - Pour l'ancienne cave coopérative, trois tranches ont été menées simultanément :

-Pour achever les travaux extérieurs, l'entreprise Codonnel a réalisé le terrassement et la mise en forme d'un passage piétonnier destiné au futur espace culturel.



-A cette occasion, il a été procédé à la plantation d'un olivier et de quelques palmiers déjà propriété de la commune.

-A l'intérieur, après le sciages des façades des cuves, l'entreprise Codonnel a évacué et broyé les dites façades, libérant ainsi les espaces pour des travaux futurs.

3 - Toujours à l'ancienne cave coopérative, l'équipe technique a entrepris les travaux indispensables d'aménagement intérieur comprenant notamment, un garage pour les véhicules municipaux, un atelier de travaux et un espace destiné au personnel municipal. Par ailleurs, une aire de lavage a été aménagée à l'extérieur.

4 - Les Treilles

Après obtention d'une subvention du Conseil Général, une voie d'accès a été aménagée en préalable aux futurs travaux de création d'un espace (arboretum) destiné aux promenades notamment des mamans et des jeunes enfants.

Ce passage, en limite des propriétés privées, ne sera autorisé qu'aux piétons à l'exception d'un droit de passage (véhicules) sans stationnement pour les propriétaires des propriétés bâties riveraines (côté Nord).

5 - Les travaux de débroussaillage ont été poursuivis et devront être achevés avant fin mars.

6 - La restauration extérieure de l'ancienne gare S.N.C.F. est en voie d'achèvement. Elle est réalisée par l'Entreprise AB Construction.



Avant projet investissements 2007

Avant d'en débattre dans les semaines à venir, le Maire indique au Conseil les choix précédemment fixés dans le cadre du plan quadriennal de la Provence Verte.

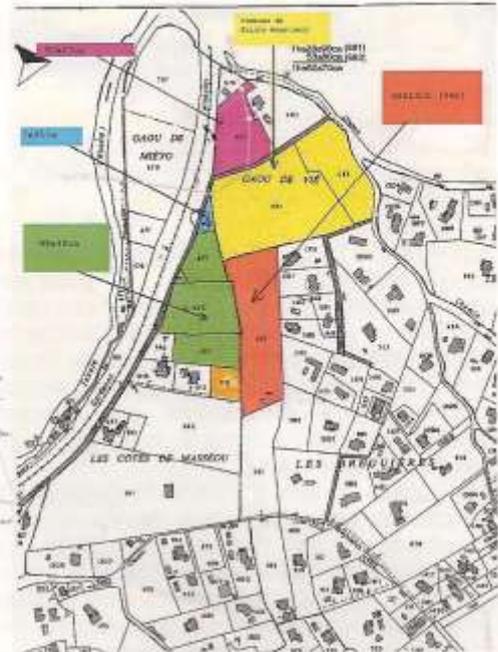
Ces travaux comprennent notamment :

- la deuxième tranche de remise en état de la gare S.N.C.F. (travaux intérieurs) ;
- l'acquisition de trois parcelles au lieu-dit « Les Treilles » ;
- une étude avant travaux intérieurs de l'espace culturel ;
- une restauration de la façade de l'église ;
- une révision de la toiture de l'école maternelle doit être entreprise.

- **Point sur le projet du Gaou de Vie** (voir première page)



PLAN DE MASSE



- **Présentation de l'étude du CAUE concernant le projet de restaurant scolaire**

Le Maire présente une première étude destinée à la construction, à partir de 2008, d'un nouveau restaurant scolaire et à l'aménagement simultané de deux nouvelles classes dans l'actuel réfectoire.

- **La réalisation d'une nouvelle toiture sur l'actuel restaurant scolaire.**
- **Espace culturel**

Une étude de faisabilité technique devra être effectuée en 2007.

- **Achat d'un nouveau camion pour le service technique.**



Tour de table :

M. ANZERAY signale le mauvais état de la route par endroit, du chemin des Vaux jusqu'à Bonjeu, il signale également une ampoule grillée sur un lampadaire et des débris disséminés sur le bord du chemin.

Le Maire : Dans l'ensemble, cette route n'est pas en mauvais état. La réfection de ce chemin est actuellement programmée et devrait être prochainement réalisée par le syndicat intercommunal et l'ampoule sera remplacée.

M. JURAYER : Toutes les associations fonctionnent de façon satisfaisante. Une seule ombre au tableau : Lorsque les activités ont lieu successivement les vendredi, samedi et dimanche, la salle polyvalente, bien que débarrassée et balayée, n'est tout de même pas dans un état de propreté parfaite. En général, les derniers occupants s'en plaignent.

Le Maire : Ce problème est bien réel mais il est depuis longtemps convenu que chaque occupant associatif ou privé doit nettoyer cette salle après usage.

Mme LAURENT : Rappelle que deux concerts sont organisés en février. Le 2 à 20H30, par l'orchestre « OPUS 83 » composé de 8 clarinettes, et le 17, même heure, par les professeurs du Centre Musical du Val d'Issole, dont dépend notre école de musique.

INFORMATION POLICE MUNICIPALE



Animaux dangereux

Certains animaux présentent un caractère de dangerosité plus important que les animaux de compagnie. A l'égard de ces animaux dangereux, des dispositions particulières ont été prises (Code rural. Art. L 211-12 à L 211-19).

Ainsi l'article L 211-12 du Code rural réparti en deux catégories les chiens susceptibles d'être dangereux et l'arrêté interministériel du 27 avril 1999 (JO du 30 avril 1999, page 6499), établit la liste des types de chiens des 1^{ère} et 2^{ème} catégories qui sont des molosses de type dogue, définis par un corps massif et épais, une forte ossature et un cou épais :

-**première catégorie** : les chiens d'attaque non inscrits à un livre généalogique, assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race : Staffordshire Terrier, American Staffordshire Terrier (pit-bulls), Mastiff (boer-bulls), Tosa ;

-**deuxième catégorie** : les chiens de garde et de défense (race Staffordshire Terrier, American Staffordshire Terrier, Rottweiler, Tosa) et les chiens assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Rottweiler, sans être inscrits à un livre généalogique.

Infractions encourues

NATINF 22160 GEND 12624 : Détention sur la voie publique de chien d'attaque, de garde ou de défense non muselé (chien dangereux de 1^{er} ou 2^{ème} catégorie) : C/2 (35 €).

En outre, si l'animal n'est pas tenu en laisse, application du NATINF 22161 : C/2.

Ces deux conditions sont cumulatives.



American Staffordshire Terrier



Rottweiler



Staffordshire terrier



Mastiff



Tosa

Nous rappelons que tous ces chiens doivent faire l'objet d'une déclaration à la Mairie.

Pour tout renseignement complémentaire s'adresser à la Police Municipale (06.08.80.45.82).

Info Agriculteurs

Arrêté reconnaissant le caractère de calamité agricole aux dommages subis par les agriculteurs du Var. Vu l'avis émis le 13/11/2006 par la Commission Nationale des Calamités Agricoles, la totalité du Département est reconnue comme zone sinistrée. Les biens concernés sont les pertes de récolte sur l'apiculture.

Les récoltants sont donc invités à s'adresser, pour information plus détaillée, à leur chambre consulaire.

AVIS

Le Directeur Départemental
Des Affaires Sanitaires et Sociales du Var

A
Monsieur le Maire

Objet : Alerte à propos de cas de trichinella en élevage porcin.

Je vous adresse ci-joint le message d'alerte transmis ce jour par la Direction Générale de la Santé et la Direction Générale de l'Alimentation au sujet de cas de trichinella identifiés au sein de plusieurs élevages porcins.

Compte tenu de la commercialisation d'une partie de la viande de porc contaminée, les mesures garantissant la prévention de la maladie chez l'homme doivent être portées à la connaissance de la population.

La principale mesure est la cuisson à cœur de la viande de porc et de tous les produits dérivés à cuire (chair à saucisse, saucisses à cuire, lardons...).

Je vous serai reconnaissant de bien vouloir transmettre cette information ainsi que le communiqué de presse ci-joint aux établissements sous votre compétence (cantines scolaires, crèches, CCAS...)

Gérard DELGA

**Si vous avez perdu votre animal**

- Informez rapidement vos voisins immédiats, ils peuvent souvent vous donner des renseignements essentiels ;
- Contactez les SPA, fourrières d'animaux de la région, faites le déplacement dans les refuges les plus proches, munis d'une photo et signalez sa disparition à la mairie, aux cabinets vétérinaires ;
- Si votre animal est tatoué ou pucé, vérifiez auprès du fichier central si vos coordonnées sont toujours exactes. Chaque année, des animaux identifiés ne retrouvent pas leur maître parce que les changements d'adresse n'ont pas été communiqués.

Si vous retrouvez votre animal, faites-le immédiatement identifier s'il ne l'est pas déjà.

A noter :

Fichier National canin : 01.49.37.54.54

Fichier National félin : 01.55.01.08.08

Identification électronique : 01.55.01.08.08

L'identification : elle est obligatoire depuis la loi du 6 janvier 1999 pour tous les chiens de plus de quatre mois nés après cette date, pour tous les chiens et chats vendus ou donnés, pour tous ceux vaccinés contre la rage, pour tous ceux qui transitent par un refuge, une fourrière, un établissement de pension.

L'identification d'un animal permet de le retrouver plus facilement en cas de perte.

Pour tous renseignements : Confédération Nationale des SPA de France 04.78.38.71.85.

Site : www.spa-france.asso.fr

**Service Départemental des Transports Scolaires**

Depuis septembre 2002, le Conseil Général a augmenté notablement le budget consacré aux transports des élèves, avec, en particulier, la mise en œuvre d'une participation forfaitaire annuelle par élève dont le montant est actuellement de 75 € et la prise en charge partielle des frais de transport sur le réseau départemental pour les étudiants afin de limiter leurs dépenses annuelles à 360 €.

Aujourd'hui, le Département décide de poursuivre sa politique d'ouverture des transports scolaires à plus de bénéficiaires, en proposant une nouvelle action à l'égard des jeunes en formation. Il s'agit en effet d'élargir le droit au transport aux élèves scolarisés dans des établissements hors contrat avec le Ministère de l'Education Nationale ou le Ministère de l'Agriculture en leur permettant de bénéficier des transports scolaires ou des lignes régulières pour un prix forfaitaire de 75 € sous réserves :

- que l'établissement dans lequel ils sont inscrits n'assume pas la prise en charge de leur transport ;
- que ces élèves ne bénéficient d'aucune autre subvention pour leurs transports quotidiens ;
- que les diplômes obtenus à l'issue de la formation soient des diplômes de niveau IV, V ou VI (référence aux diplômes de l'Education Nationale).

La vie associative



Club de football Le saviez-vous ?

15 enfants font en ce moment vibrer deux villages.

Sous la houlette de Jean Luc, Thierry et Bruno les moins de 15 ans de l'entente sportive de football « Rocbaron Ste Anastasie » sont actuellement en tête de leur championnat.

Ils ont battu dernièrement les premiers du championnat 2 à 1 après un match dur, physique mais agréable pour les spectateurs.

Après une victoire 7 à 4 à La Londe, un spectaculaire 10 - 0 à Rians et un régal 12 à 0 contre Mar Vivo, ils ont aussi la meilleure attaque du championnat avec 47 réalisations.

Composée d'enfants des deux villages, ils forment une équipe où les mots solidarité, entente, cohésion font plaisir à voir.

C'est le fruit du travail des dirigeants qui à tous les entraînements leur inculquent cette solidarité et cette envie de jouer.

C'est leur neuvième victoire d'affilée championnat et coupes confondus. Toujours qualifiés en coupe du var, ils joueront le 25 février contre l'AS St Mandrier.

Venez nombreux encourager cette Equipe. Merci pour eux.
Le Secrétaire

Voici leur calendrier :

Dimanche 04.02.07 : SOL.FARLEDE E 2
Dimanche 11.02.07 : ROCB/STE ANAS
Dimanche 18.02.07 : GIENS A.S.
Dimanche 25.02.07 : ROCB/STE ANAS
Dimanche 01.04.07 : ST CYR A.S. 2
Dimanche 29.04.07 : ROCB/STE ANAS
Dimanche 06.05.07 : LES VALLONS 2
Dimanche 13.05.07 : CUERS/PIERRE. 2
Dimanche 20.05.07 : ROCB/STE ANAS
Dimanche 27.05.07 : SOURCES ISSOL



En haut debout :

Thierry Pallo, Martin Alessandrini, Morgan Tifra, Julien Vandewalle, Nicolas Solomondos, Alexandre Bourguet, Florian Sabatier, Jean Luc Giana, Bruno Illiano

Accroupis :

Sébastien Hoffmann, Arnaud Grima, Jean-Baptiste Illiano, Jimmy Tomas, Matthieu Pallo, Jérémy Saez.

Sans oublier les absents du jour : Olivier Bony, Anatole Dubar, Robin Grenat.

ROCB/STE ANAS
BRIGNOLES A.S
ROCB/STE ANAS
RIANS U.S.
ROCB/STE ANAS
LA LONDE ST.O 2
ROCB/STE ANAS
ROCB/STE ANAS
LE BEAUSSET J
ROCB/STE ANAS



Arts'Tasie

Au seuil de l'année 2007, le Président et les membres du Conseil d'Administration souhaitent à tous les adhérents d'Arts'Tasie une bonne et heureuse année.

Durant l'année écoulée, l'activité de l'association a été soutenue. Le nombre des adhérents a été en légère augmentation. Celui des élèves de l'atelier enfants a été plus élevé que jamais avec 12 enfants inscrits.

La foire aux croûtes s'est déroulée sous un soleil éclatant, incitant les visiteurs à s'attarder devant les toiles.

L'exposition annuelle a eu un succès honorable.

L'association a visité deux expositions importantes :



Paul Cézanne au musée Granet à Aix en Provence et la Cathédrale d'Images aux Baux de Provence.

Je vous informe que l'association tiendra son Assemblée Générale le vendredi 16 février à 17H30 à la salle polyvalente.

Enfin, je rappelle à tous que les ateliers d'Arts'Tasie sont ouverts le mercredi, de 14 H à 15 H, pour les enfants, et le jeudi, de 14 H à 17 H, pour les adultes, avec une fois par mois la présence d'un modèle.

Les ateliers sont ouverts aux visiteurs.

Le Président



Club des randonneurs

La prochaine réunion des membres du club aura lieu le 9 février à 18 H à la salle polyvalente.

A l'ordre du jour : Programme du trimestre puis galette des rois.

Comité des Fêtes

Prochaines manifestations :

-Dimanche 11 février à 14 H 30 Loto à la salle polyvalente

-Mardi 27 février à 18 H 30 Assemblée générale à l'ancienne mairie.

Les membres du Comité des Fêtes présentent à tous leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2007.

Le Président.

Chorale « Chant et Amitié »



Le dimanche 17 décembre 2006, en l'église de Sainte-Anastasia, « Chant et Amitié » et « Cap sur la vie » de Fayence donnèrent un concert de Noël au profit intégral de la

recherche médicale.

Le public vint en grand nombre entendre nos différents répertoires et répondre à notre appel, par ses dons, pour permettre à la science de progresser encore.



Intense émotion avec le final « La symphonie du nouveau monde » de DVORAK murmurée par les deux chorales réunies, afin d'accompagner l'un des choristes français, M L'Antoine, pour la lecture émouvante de son poème « Si demain ».

Une choriste

Club des Cigales



Après la trêve de Noël, tous les ateliers du Club ont repris leurs activités, notamment l'atelier Sculpture qui était en « sommeil » depuis le mois de Septembre.

Retenez dès à présent :

▪ **Le mercredi 28 février 2007 de 9H30 à 17H**, à la Salle Polyvalente : **LOTO et REPAS GRATUITS** organisés par le groupe « SENIORS ».

La journée se déroulera comme suit : le matin : présentation des produits « SENIORS » ; ensuite déjeuner et loto dans l'après-midi. **De nombreux lots alimentaires et une terrine sera offerte à chaque participant.**

▪ **Le Dimanche 25 mars 2007 : Goûter Dansant** à la Salle Polyvalente animé par le duo « ALBUM

SOUVENIR » Participation 9€. Réservations avant le 20 février 2007.

- **Le mardi 10 Avril 2007 à 20H30** au Zénith de TOULON : « **MYSTERY** » nouveau spectacle de **Holiday on Ice**. **Prix par personne en 1^{ère} série, transport compris 45€**. Réservations avant le 28 février 2007.

Réservations et renseignements à la permanence au local, le jeudi après-midi ou au 04 94 72 21 98.

Sachez qu'outre ces sorties et manifestations, le Club met à votre disposition au local des Cigales **une bibliothèque pour tous ouverte tous les jeudis après-midi.**

La Présidente.



La danse à la portée de tous.

Six ans déjà que nous existons et que nous accueillons de nouveaux membres. Au bout d'un trimestre, nous pouvons voir les progrès déjà réalisés par le groupe des débutants. Progrès que chacun a pu mettre à profit pour accueillir l'année 2007 que nous vous souhaitons

bonne et prospère pour chacun d'entre vous. Avec la nouvelle année débutent de nouvelles danses. En effet, le REGGAE, le MERINGUE, la SAMBA, le MADISON, le CHACHACHA, la SALSA le DISCO sont arrivés. Pour ces danses, pas besoin de partenaires, il n'y a qu'à se laisser guider par la musique et bien évidemment par les conseils de Geneviève. Rejoignez-nous le mardi de 19h30 à 20h30.

Et si vous désirez vous amuser pendant la seconde partie de l'hiver, plus exactement pour les mois de février et mars, n'hésitez pas à nous rejoindre pour un stage exceptionnel de RUMBA, BOLERO chaque mercredi de 18h30 à 19h à partir du 7 février (Il est préférable de venir en couple).

Réservez dès maintenant votre place ! Ambiance conviviale assurée ! Prix du stage : 30€ par personne.

Pour tout renseignements complémentaire, ne chercher pas le vite- vite, lent ; ni le un-deux, cha-cha-cha mais faites simplement Yolande au :

04 94 72 29 81... ..

Joëlle

La vie au village



Après la cérémonie des vœux

Nous adressons nos remerciements à nos concitoyens Michelle et Thomas

BRAVIN qui nous avaient habitués à des prestations plus musicales. Cet orchestre qui anime régulièrement avec talent les soirées dansantes de Sainte-Anastasia et d'ailleurs, nous a offert d'assurer bénévolement la sonorisation de la cérémonie du 7 janvier.

Ce jour-là, pas une parole n'a donc échappé à l'assistance, ce qui n'a cependant pas conduit le Maire à tenir sa promesse annuelle d'être le plus bref possible...

Quoi qu'il en soit, merci à TOM'MI et pour la partie musicale à notre chorale « Chant et Amitié ».

Petites annonces

- A VENDRE : -Gazinière neuve 120 €
-Bar rustique en bois massif, état neuf : 270 €
☎ : 06.63.89.93.48
- Bonne affaire vendis combiné Panasonic four grill micro-ondés chaleur tournante puiss. 2400W. Etat neuf achat 10/2005 garantie jusqu'à 10/2007 valeur neuve 329 € cédé 180 €.
☎ : 04.94.72.28.14 ou 06.81.41.12.41 HR
- Esthéticienne à domicile recrute conseillère de beauté et esthéticienne.
Contacter Mme Shirley JANTROY ☎ : 06.84.20.14.16
- Vends coffre sécurisé « Spécial Camping car ». A placer sur porte vélo : prix 50 €
Vends vélo « Décathlon ville rétro » parfait état : Prix 30 €
☎ : 04.94.72.24.01
- Jeune fille cherche studio T1 ou T2.
☎ : 06.89.08.27.03

Remerciements : Suite au retour du chat roux René, Eve coiffure et sa famille remercient toutes les personnes pour leur gentillesse à l'occasion de leurs recherches.



TASIE DON 2006

Pour compléter l'information donnée dans le bulletin de mois de Décembre 2006, sachez que les sommes recueillies au profit de la recherche médicale s'élèvent exactement à 1410 € et que celles-ci ont été versées à l'Association Française contre les Myopathies (AFM)



Merci encore pour votre générosité.



Nos deux concerts du mois de février



Ensemble de clarinettes

8 musiciens

Le **2 février**, à 20H30, salle polyvalente, aura lieu ce concert donné par OPUS 83, un orchestre unique dans le Var et dans la région.

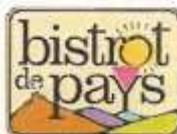
Au programme : Mozart, Bach, Strauss etc... et... Victor Hugo.

Une soirée unique, à ne pas manquer !

Les professeurs du centre musical se produisent

Le **samedi 17 février**, à 20 H 30, salle polyvalente.

A cette occasion, nous aurons le plaisir de connaître toutes les personnes chargées de l'éducation musicale de nos enfants (et adultes) et en particulier Melle Jennifer Clicot, professeur de piano, elle-même pianiste de talent, qui assure les cours dans notre village chaque mardi soir, à l'ancienne mairie.



Bistrots de Pays

Suite à la parution dans notre bulletin de novembre 2006 d'un article concernant le spectacle s'étant déroulé au Bar des Amis le 22 novembre 2006, nous apportons les précisions suivantes :

Cette soirée, qui nous a permis d'apprécier le talent de la célèbre chanteuse Nicole RIEU, n'a été possible que grâce au financement du CREDIT AGRICOLE PROVENCE COTE D'AZUR (cachet de la chanteuse et frais techniques), partenaire en cette occasion de l'Association des Bistrots de Pays du Var, de la Chambre du Commerce et de l'Industrie du Var, et de l'Association des Cafés Historiques et Patrimoniaux d'Europe.
« Rendons à César ce qui appartient à César » !

Le Calendrier des manifestations

FEVRIER 2007	
Vendredi 2	Concert : Ensemble de clarinettes 20h30 – Salle Polyvalente
Vendredi 9	Réunion des randonneurs 18H00 – Salle Polyvalente
Dimanche 11	Loto du Comité des Fêtes 14H30 – Salle Polyvalente
Vendredi 16	Assemblée Générale Club « Arts-Tasie » 17H30 – Salle Polyvalente
Samedi 17	Concert des professeurs de l'Ecole de Musique du Val d'Issole 20H30 – Salle Polyvalente
Samedi 24	Assemblée Générale du Souvenir Français Salle Polyvalente
Mardi 27	Assemblée Générale du « Comité des Fêtes » 18H30 – Ancienne Mairie



Les Poètes de Ste-Anastasia

Soir du Nouvel An 88

En forme d'œuf
Tout neuf
La lune brille
Dans sa coquille.

Je la regarde
Et me hasarde
A lui souhaiter
La bonne année

Elle sourit
Me dit « merci
Et mes souhaits
D'heureuse année. »

Deux étoiles
Dans le ciel pâle
Ont clignoté
Pour acquiescer

Ont dit aussi
« Pour 88
Année de paix
Au monde entier. »

A la Bassaque. A la tombée de la nuit. Le 1^{er} janvier 88.

Ce soir 1^{er} janvier 2007 la pleine lune toute ronde
Brille dans un ciel sans étoiles.
Je lui dis : « Bonne Année ».
Elle répond : « Bonne année 2007 pour le monde entier. »

Jeannette Carrière

Le Carnet de Ste-Anastasia

Naissances :

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :

- Léo HEROLD—BONARD, né le 16 décembre 2006 ;
- Lilian BONON, né le 16 décembre 2006 .
- Kévin DAL CANTON--CHANNIER, né le 21 décembre 2006 .
- Philippine ROULLE, née le 22 décembre 2006 ;
- Gina BROSSAUD, née le 11 janvier 2007 ;
- Klara PERNOT-BOCAGE, née le 21 janvier 2007.

Nous présentons toutes nos félicitations à leurs parents.